

Interpellation des Jeunes progressistes de gauche concernant l'utilisation des armoiries de la commune de Moutier par M. Pierre-Alain Droz

Introduction

Le 1^{er} octobre 2025, l'hebdomadaire régional *La Semaine* a publié une pleine page faisant la promotion de Monsieur Pierre-Alain Droz quant à sa candidature aux élections cantonales jurassiennes pour le Parlement. Dans cette page, les armoiries de la Commune de Moutier sont utilisées.

Proposition

Le Conseil municipal est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante :

- Monsieur Droz a-t-il eu l'autorisation de la Commune d'utiliser les armoiries de cette dernière dans le cadre de cette campagne électorale ?
- Si oui, quelles en sont les raisons ?
- Si non, des mesures seront-elles prises ?

Urgence

L'urgence est demandée. Motifs : la neutralité de la commune est potentiellement engagée.

Moutier, le 7 octobre 2025

Signature (s) :

Jeunes progressistes de gauches, M. Aitor Meyer, 1^{er} signataire (2)

M. Léonard Paget